

# Communiqué du groupe Hachette

**18 mars 2020**

Hachette Livre a pris des dispositions particulières dans le contexte de l'épidémie :  
Pour limiter la propagation de l'épidémie et veiller à la protection de la santé des salariés, tous les collaborateurs dont les fonctions le permettent sont en télétravail.

Pour ceux ne pouvant être en télétravail, notamment dans nos centres de distribution restés ouverts, les mesures de prévention ont été renforcées, conformément aux préconisations émises par le gouvernement.

Nos équipes commerciales et notre service client restent mobilisés pour répondre à toutes les demandes, y compris grâce à la mise en place d'outils à distance.

Par ailleurs, le Groupe est conscient de la situation particulière des libraires indépendants, et a mis en place des mesures spécifiques pour leur permettre de surmonter cette épreuve :

-Arrêt de tous les offices à compter du 18 mars ; suspension de toutes nos nouveautés, en France et dans les marchés francophones, pour permettre aux libraires d'anticiper pleinement la reprise lorsqu'elle viendra.

-Report de 60 jours des échéances financières de mars, avril et mai.

-Préparation d'un plan d'aide au redémarrage qui comprendra des mesures d'accompagnement financier pour la reconstitution des stocks, en fonction de la durée de la crise sanitaire.

Par ailleurs, Hachette Livre tient à assurer à la totalité des acteurs de la chaîne du livre qu'il respectera ses engagements. Nos auteurs, nos fournisseurs et nos éditeurs partenaires seront réglés aux échéances normales.